

Service instructeur

DEAA - service attractivité des territoires

Service consulté

DAJD – service juridique

ADHÉSION À L'ASSOCIATION SLOWUP ALSACE DE LA ROUTE DES VINS

Résumé : Il est proposé d'adhérer à l'association « SlowUp Alsace de la Route des Vins » en cours de constitution, afin de permettre la pérennisation de la manifestation d'envergure qu'est devenue le SlowUp Alsace et de prendre acte que Madame Emilie HELDERLE sera désignée, par arrêté, en qualité de représentante du Département du Haut-Rhin au sein de cette association.
Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission de l'Aménagement du Territoire et du Tourisme lors de sa réunion du 3 novembre 2017.

1. Un événement devenu majeur en Alsace

Cette journée de découverte sans voitures sur la Route des Vins d'Alsace et la Véloroute du Vignoble a rassemblé pour sa 5^{ème} édition en 2017 près de 40 000 participants.

Composée de 5 circuits de 31, 20, 19, 11 et 8 km traversant les communes de Châtenois, Kintzheim, Orschwiller, Saint-Hippolyte, Rodern, Rorschwihr, Bergheim, Sélestat et Scherwiller, cette manifestation gratuite se déroule le 1^{er} dimanche du mois de juin.

12 places festives ponctuent le parcours, jalonnées d'animations, d'arrêts techniques pour les vélos, de stands de distribution de cadeaux, etc.

3 villages d'accueil, installés à Sélestat, Châtenois et Bergheim, jouent le rôle de vitrine de l'offre touristique alsacienne : œnotourisme, cyclotourisme et thématiques associées à la présence des partenaires institutionnels et financeurs de la manifestation.

Les acteurs des territoires sont fortement mobilisés avec près de 1 000 bénévoles et signaleurs, de nombreuses associations et commerçants présents le jour de l'événement.

La manifestation bénéficie d'un financement public (communes et communauté de Communes d'accueil, Région Grand Est) et privé (CIVA et autres sponsors).

Ainsi, pour l'édition 2017, le budget prévisionnel de 78 000 € a bénéficié de ressources privées à hauteur de 30 250 €.

La participation des Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin a consisté en une mobilisation conséquente de moyens techniques et humains des services des routes.

2. Une association dédiée pour encore plus d'efficacité

Alsace Destination Tourisme (ADT) assurait le suivi administratif et financier des 5 premières éditions mais ne peut plus aujourd'hui, pour des questions fiscales, porter cette manifestation.

Etant donné le niveau de maturité de l'événement, les acteurs locaux et les instances impliqués dans l'organisation, ayant démontré leur capacité à travailler ensemble, selon une méthodologie éprouvée et consolidée au fil des années, et ce dans le respect mutuel et un esprit collaboratif, ont décidé de créer l'Association « SlowUp Alsace de la Route des Vins ».

L'Assemblée générale constitutive aura lieu le 24 janvier 2018.

Le projet de statuts est joint en annexe.

L'objet de l'association est d'organiser, avec le concours de divers partenaires publics et privés, une manifestation annuelle festive et attractive touristiquement dénommée « SlowUp » et consistant en une journée à la fois de découverte, à l'exclusion de tout engin motorisé, de la route des Vins d'Alsace et de mise à l'honneur des vins blancs d'Alsace.

Le modèle économique de la manifestation poursuivra l'exemple des années précédentes en s'appuyant sur des partenaires publics et privés.

L'association regroupe plusieurs catégories de membres, définies à l'article 6 du projet de statuts :

- les collectivités territoriales : communes et communautés de communes dont le territoire est concerné par la manifestation, ces membres s'acquittent d'une cotisation ;
- les membres d'honneur : les deux Départements alsaciens, la Région Grand Est, Alsace Destination Tourisme ;
- les membres partenaires : personnes physiques ou morales qui s'intéressent aux activités de l'association et entendent contribuer à leur réalisation, ces membres s'acquittent d'une cotisation.

Il est précisé qu'Alsace Destination Tourisme continuera à co-organiser la manifestation notamment sur le volet communication et promotion (avec l'achat d'espaces médias, la prise en charge des relations presse...) mais également en tant que conseiller technique.

Le Département du Haut-Rhin continuera de mobiliser ses moyens et services pour le bon déroulé de l'événement (services des routes pour les questions de sécurité, la fermeture et l'ouverture des routes...).

Si le Département adhère à cette association, Madame Emilie HELDERLE, conseillère départementale du canton concerné par l'événement, sera désignée, par arrêté, comme représentante pour y siéger.

Au vu de ce qui précède, je vous propose:

- d'approuver l'adhésion du Département du Haut-Rhin à la future association « SlowUp Alsace Route des Vins » en tant que membre d'honneur sans cotisation, mais avec voix délibérative, conformément au projet de statuts joint au présent rapport ;
- de prendre acte que Madame Emilie HELDERLE sera désignée, par arrêté, en qualité de représentante du Département du Haut-Rhin au sein de cette association.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT